

# Accompagner les PME vers l'Industrie du Futur

## INTÉGRATION ROBOTIQUE

Robotisez votre production pour améliorer votre compétitivité et les conditions de travail !

Augmentation de la productivité, accroissement du chiffre d'affaires, amélioration des conditions de travail, création d'emplois... l'intégration de robots dans les PME génère de nouvelles dynamiques qui renforcent leur positionnement stratégique.

### Pour quoi ?

#### Impact majeur dans votre développement

Augmentation de la productivité et de la rentabilité, engendrant une augmentation du chiffre d'affaires

#### Amélioration des conditions de travail

Diminution de la pénibilité physique et une montée en compétences des employés (rôle de supervision ou d'autocontrôle)

#### Création de nouveaux postes

L'intégration de nouveaux équipements robotiques entraîne également l'embauche de collaborateurs

#### Renforcement du positionnement stratégique

L'installation d'une cellule robotique renforce l'image et la relation de confiance entre l'entreprise et ses clients

### Comment ?

#### L'accompagnement réalisé dans le cadre de cette action apporte :

- Une approche méthodologique
- L'appui d'experts indépendants pour valider la faisabilité du projet
- L'accès à une base d'intégrateurs permettant une consultation ciblée

#### Module de 14 jours pour accompagner votre entreprise dans l'introduction d'un robot industriel

Incluant un diagnostic personnalisé, la définition du projet de robotisation et la mise en relation avec des intégrateurs capables de mettre en place ce projet.

## 1 Étude de faisabilité (7 jours)

- Analyse détaillée du projet envisagé
- Analyse fonctionnelle du besoin
- Pré-évaluation technico-économique
- Analyse de l'intégration de l'équipement
- Pré-analyse des offres

## 3 Étude de sécurité « projet cobotique » (2 jours)

- Analyse des risques  
(validée par le Cetim)

## 2 Étude de pré-industrialisation (5 jours)

- Sélection des intégrateurs
- Choix de l'offre la plus adaptée et contractualisation
- Préparation du plan de formation
- Finalisation du modèle économique
- Aide à la rédaction (cahier des charges, plan de qualification, plan de réception du robot)
- Participation à la réception du robot

## Pour qui ?

18 PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis\*.

\* Soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).



*Spécialiste en usinage par jet d'eau, nous avons choisi de robotiser notre process: pari audacieux mais réussi! Notre image et l'ADN de notre entreprise ont changé, nous offrons à nos clients un service à plus forte valeur ajoutée.*

**PERRIN AQUA DÉCOUPE**

## Modalités

Reste à charge pour l'entreprise: 50% du coût de l'intervention directe, soit 7 700 € HT (3 étapes), 6 600 € HT (étapes 1 & 2), 3 850 € HT (étape 1 seule).

## Contacts

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur. Voir la fiche contacts.

Le CETIM, s'est associé à l'ARACT Bourgogne-Franche-Comté, Bpifrance, CAP'TRONIC, La Chambre de commerce et d'industrie de la région Bourgogne Franche-Comté, CTI IPC, FIBOIS BFC, NICEPHORE CITE, NUCLEAR VALLEY, NUMERICA, PLASTIPOLIS, le Pôle des Microtechniques, ROBOTICS VALLEY, l'UIMM Bourgogne-Franche-Comté et VITAGORA pour répondre à l'appel à projet de la Région et proposer un ensemble d'accompagnements permettant la transformation de l'entreprise dans le cadre de l'Industrie du Futur.

Module financé par

